



Cité Paolina

www.ilerousse.fr
secretariat@ville-ilerousse.fr

BULLETIN MUNICIPAL DE L'ÎLE-ROUSSE N°23 - JANVIER 2014



TRAVAUX P.4-5
Spécial élections municipales

DOSSIER P.8
Voie de contournement

ENVIRONNEMENT P.10
Centre Technique Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE

JEAN-JOSEPH ALLEGRINI-SIMONETTI,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

LES ADJOINTS

HENRI NAPPI, 1^{ER} ADJOINT,

Chevalier de la Légion d'Honneur ; affaires générales, urbanisme, gestion du Centre Jean Simi, bulletin communal (Directeur de publication), domaine public maritime, suppléance du Maire au port de commerce (comité de pilotage).

FRANÇOIS ANTONIOTTI, 2^{ÈME} ADJOINT,

Domaines portuaires (port abri et port de pêche), domaine public, halles, marchés et parkings.

PIERRE ANTONELLI, 3^{ÈME} ADJOINT,

Finances, budget communal, budget port abri, budget port de pêche, gestion des carrières des personnels.

ANTOINE LUCIANI, 4^{ÈME} ADJOINT,

Jeunesse et sports, associations sportives, gestion immobilière des locaux sportifs (gymnase, Cossec, stade Jacques Ambrogio).

ANGÈLE BASTIANI, 5^{ÈME} ADJOINT,

Culture, associations culturelles, événementiel, protection du Patrimoine.

JEAN-PIERRE SANTINI, 6^{ÈME} ADJOINT,

Gestion du Centre Technique Municipal (services techniques, espaces verts, propreté), délégué aux travaux en régie, assistance du Maire aux commissions de sécurité, Gestion du P@M et Nouvelles Technologies.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

MARIE-JO ALLEGRINI, Port de pêche.

ISABELLE ALVES,

Membre de la caisse des écoles.

STÉPHANE AMBROGI, Conseiller communautaire, Sécurité et circulation.

STÉPHANIE BIANCARELLI,

Conseiller communautaire, patrimoine végétal et arboré.

MARIE-JOSÈPHE CAPINIELLI,

Commission de l'urbanisme.

ANGÈLE COLONNA,

Conseiller communautaire relation avec les compagnies consulaires (CCI, CMHC) et du tourisme, et les associations de commerçants.

BLAISE DARY,

Présidence par délégation de la Caisse des Ecoles « Albert Camus » et « Le Petit Prince », affaires scolaires.

ANNE FARUCCI,

Membre de la commission du domaine public.

PAUL-VINCENT FERRANDI

Membre de la commission d'appel d'offres.

† GÉRARD KHALDI

ROBERT MARTELLI, Travaux, port abri.

JOSÉ ORSINI, 1^{er} vice-président de la CCBVIR.

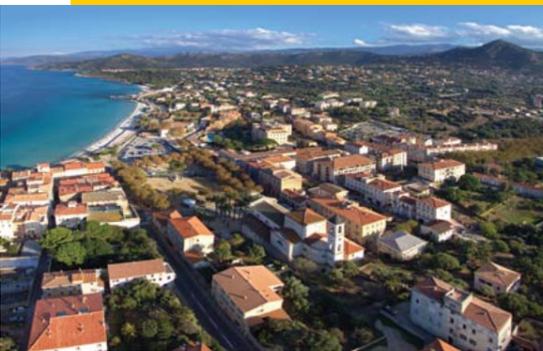
JEAN-CHRISTOPHE ORTICONI,

Correspondant du Ministère de la Défense ; protocole, cérémonies, communication, Rédacteur en chef du bulletin communal.

JOSETTE RICCI,

Famille, médico-social, logement, cimetière.

JACQUES VAILLANT, Affaires juridiques.



Edito de
Jean-Joseph Allegrini-Simonetti
Maire de L'Île-Rousse

Comme le veut la tradition, je viens vous présenter, au nom de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux pour 2014. Que cette nouvelle année rime avec bonheur, santé, famille et concrétisation de vos projets !

En ce début d'année je suis très heureux de vous annoncer que les chiffres de la population locale ont explosé, puisqu'ils sont passés, selon le dernier recensement de l'INSEE, d'environ 2700 habitants en 2003 à 3646 habitants au 1^{er} janvier 2014, soit une augmentation de plus de 35% !

A tous ces nouveaux arrivants, nous souhaitons la bienvenue, en espérant que la cité Paoline soit pour eux, un lieu de plein épanouissement !

Car l'épanouissement est bien plus qu'un simple mot, c'est un style de vie auquel il convient de se rattacher quotidiennement. Il découle non seulement de la volonté de chacun de s'efforcer de vivre en adéquation avec ses ambitions, mais il dépend également d'un savoir vivre « ensemble » et de la volonté commune de rendre son lieu de vie agréable. En cela, je souhaite vous dire combien je suis fier de L'Île-Rousse, ville vivante tout au long de l'année, conviviale, aimée et portée par ses habitants. L'Île-Rousse a su rester authentique tout en se développant et L'Île-Rousse continuera à s'accroître ainsi !

Ce succès, nous vous le devons, car vous êtes les acteurs au quotidien de la réussite de notre ville et de notre qualité de vie. C'est ensemble, et grâce à votre implication quotidienne, que nous faisons de L'Île-Rousse, la cité incontournable de Balagne, à la qualité de vie tant enviée. Notre force réside dans ce que nous continuerons à faire pour L'Île-Rousse, et c'est avec vous que nous ferons de notre ville une cité toujours plus attrayante, agréable à vivre et conviviale. Et pour tout cela, je vous remercie.

Mes chers concitoyens, je renouvelle mes vœux les plus chaleureux pour chacun d'entre vous!

Que 2014 soit une année exceptionnelle !

Pace è salute

Cum'ellu hè d'usu, vengu à presentavvi, ripresentendu a squatra municipale, i nostri auguri i più belli per u 2014. Chì st'annu novu sia fattu solu di benestà, salute, famiglia è riescita di i vostri prugetti !

À l'iniziu di st'annu, sò assai felice d'annunziavvi chì a pupulazione Lisulana hè crisciuta assai, passendu, sicondu l'INSEE, da 2700 à 3646 abitanti u 1mu di ghjennaghju di u 2014, sia una crescita di più di 35 % !

À tutti quessi ghjunghjittici , augurimu bonarrivu, sperendu chì a cità Paulina sia per elli, locu di spannu !

Chì u spannu ùn deve solu esse una parolla mà un campà chì deve esse u fruttu di a vulintà d'ognunu di sapè vive "inseme" è dinù quellu di rende u so locu di stà u più piacevule.

Hè cusì chì vi vogliu di quantu sò fieru di Lisula Rossa, cità chì campa tuttu l'annu, chì sà riceve, tenuta è purtata da quelli chì ci stamu.

Lisula puru sviluppendusi, hà sapiutu firmà autentica è Lisula seguirà a so crescita cusì !

Stu successu hè opara vostra, chì site quelli chì tutti i ghjorni fate a riescita di a nostra cità è di a nostra qualità di vita. Ghjè inseme è per via di a vostra partecipazione d'ogni ghjornu, chè no femu di Lisula, a cità di primura di Balagna, à a qualità di vita cusì bramata. A nostra forza hè ind'è ciò chè no seguireremu à fà per Lisula è ghjè cum voi chè no feremu di a nostra villa una cità sempre di più attrattiva , piacevule à stacci è d'accolta. È per tuttu què, vi ringraziau.

Cari paisani, vi precu torna i mio auguri i più vivi per ognunu di voi!

Chì u 2014 sia un annu eccessiuale !

Pace è salute

*Ghjuwan Ghjaseppu
Allegrini Simonetti
Merre di Lisula*

GESTION MUNICIPALE 4-5

SPÉCIAL ÉLECTIONS

Ce qui change en 2014

LE PCS EN ACTION

Plan Communal de Sauvegarde

JEUNESSE / SPORTS 7

TOUR HISTORIQUE DE CORSE

13^{ème} édition au départ de L'Île-Rousse

PÉTANQUE

3^{ème} International Pascal Paoli

DOSSIER 8-9

VOIE DE CONTOURNEMENT

SANTÉ / SOCIAL 10

VIE ASSOCIATIVE

ID FORMATION

De nouveaux locaux au Centre Jean Simi

Centre Communal d'Action Sociale

Ateliers bien vieillir - programme 2014

ENVIRONNEMENT 11

SERVICE PROPRETÉ

Une équipe municipale à votre service

SDIS2B

Bilan de surveillance des plages

L'ACTUALITÉ 12-15

DE LA CITÉ

SPASSIGHJATA IN CITÀ

HISTOIRE 16

QUATRE MOUSQUETAIRES EN CORSE

Information dernière minute

A l'heure où nous imprimons cette édition, nous venons d'apprendre que la commune est touchée par la présence du charançon rouge sur plusieurs palmiers (voir le précédent bulletin municipal de juillet 2013.

Une communication suivra par voie de presse. Pour obtenir les coordonnées des entreprises spécialisées sur l'éradication de ce nuisible : www.fredon.fr

ARRIVÉE AU CABINET DU MAIRE

Pola SLAWIK

Collaboratrice du Maire

À la fin de l'été, suite au départ de Madame Katia Bourban-Maestracci, Mademoiselle Pola Slawik s'est intégrée au Cabinet du Maire en tant que collaboratrice immédiate. La jeune femme, d'origine bavaroise et balantine d'adoption, avec un ancrage entre Galeria et Zilia, présente un curriculum vitae particulièrement étoffé. Après avoir suivi ses études au Collège de Calvi et au Lycée polyvalent de Balagne à L'Île-Rousse, elle obtient un Master II à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence et un Master II en Droit. Le nouveau membre du Cabinet du Maire confesse avec beaucoup d'humilité qu'elle entend, avant tout, « écouter, se former et, depuis une position relativement modeste, apporter sa contribution à la vie municipale ». Nous savons également que cette humilité de bon aloi est assortie d'une fibre sociale remarquable. En effet, Mademoiselle Slawik consacre une bonne partie de ses études, de sa réflexion et aussi de son temps libre à la protection de l'Enfance. Cet engagement qui remonte à son enfance a été matérialisé très avantageusement avec la réalisation d'un stage chez le Professeur Moïse Benadiba, Psychiatre des hôpitaux, Responsable du Pôle 3 de Psychiatrie infanto-juvénile, Psychanalyste au Centre Hospitalier Valvert à Marseille. Grâce à ce mentor, membre fondateur et analyste-compagnon de la Fédération européenne de psychanalyse, la jeune étudiante a rédigé au cours de son Master II de Sciences Po un mémoire sur la prise en charge de l'enfant, tant au niveau social que dans le cadre pénal. A peine arrivée dans notre cité pour y prendre ses fonctions, en vivant aux côtés de sa grand-mère maternelle, Pola Slawik est immédiatement tombée sous le charme de l'identité « Lisulana ». Le Marché, l'animation créée tout au long de l'année autour des cafés et de la pétanque, la forte cohésion sociale, sont les points forts qui ont suscité son attachement à L'Île-Rousse.



SPÉCIAL ÉLECTIONS - 23 & 30 MARS 2014

Ce qui change en 2014

Le projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires, et modifiant le calendrier électoral adopté définitivement par les députés le 17 avril 2013 a été validé par le Conseil constitutionnel le 16 mai dernier. Ce texte abaisse de 3 500 à 1 000 habitants le seuil d'application du scrutin de liste qui entrera en vigueur dès les prochaines élections municipales de mars 2014. Il organise les modalités d'élection des conseillers communautaires par fléchage sur les listes des candidats aux élections municipales.

CE QUI VA CHANGER POUR NOTRE COMMUNE ...

L'élection des conseillers municipaux

ATTENTION : le panachage, le raturage, l'ajout ou la suppression de noms de candidats sont **INTERDITS** et toute modification, si minime soit-elle, du bulletin de vote entraînera automatiquement sa nullité. On votera donc pour une liste entière, comportant une numérotation des candidats (qui déterminera l'attribution ultérieure des sièges), et qui sera présentée dans le respect des règles de la parité.

Si aucune liste n'a recueilli la majorité absolue au 1er tour, seules les listes qui ont obtenu au moins 10% des suffrages pourront se présenter au second tour. (Cependant, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au 1er tour pourront fusionner avec une autre liste pouvant se présenter au second tour).

A RETENIR :

- Pièce d'identité obligatoire pour voter,
- Panachage interdit sous peine de nullité,
- Élections simultanées des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Le respect de la parité obligera à constituer une liste de candidatures composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Une déclaration de candidature sera obligatoire. Un contrôle de recevabilité, notamment au regard de l'éligibilité de chaque candidat et du respect de la parité de la liste sera exercé par l'autorité préfectorale et donnera lieu à la délivrance d'un récépissé.

Cas d'une commune de 19 000 habitants avec un effectif municipal de 33 membres ayant 11 sièges au sein de la communauté de communes dont elle est membre.

La liste des conseillers communautaires devra comprendre $11 + 2 = 13$ noms (règle n°1).

Liste des candidats au conseil municipal	Liste des candidats au conseil communautaire
1. Coline	1. Coline
2. Karim	2. Karim
3. Léonie	3. Léonie
4. Gaspard	4. Jonathan
5. Camille	5. Awa
6. Tien	6. Aurélien
7. Samia	7. Tiphaine
8. Jonathan	8. Béranger
9. Awa	9. Sylvie
10. Remi	10. Kevin
11. Justine	11. Romane
12. Aurélien	12. Arnaud
13. Tiphaine	13. Claire
14. Béranger	
15. Sylvie	
16. Kevin	
17. Romane	
18. Arnaud	
19. Claire	
20. Omar	
21. Brenda	
22. Marcel	
23. Véronique	

Bulletin non valide

Liste des candidats au conseil municipal	Liste des candidats au conseil communautaire
1. Coline	1. Coline
2. Karim	2. Karim
3. Léonie	3. Léonie
4. Gaspard	4. Jonathan
5. Camille	5. Awa
6. Tien	6. Aurélien
7. Samia	7. Tiphaine
8. Jonathan	8. Béranger
9. Awa	9. Sylvie
10. Remi	10. Kevin
11. Justine	11. Romane
12. Aurélien	12. Arnaud
13. Tiphaine	13. Claire
14. Béranger	
15. Sylvie	
16. Kevin	
17. Romane	
18. Arnaud	
19. Claire	
20. Omar	
21. Brenda	
22. Marcel	
23. Véronique	

Bulletin valide

Ci-dessus modèles de bulletin de vote réalisés sur la base du Mémento à l'usage des candidats des communes de + de 1.000 habitants (mise à jour 2013) établi par le Ministère de l'Intérieur

L'élection des conseillers communautaires

Les conseillers communautaires, représentant les communes de 1.000 habitants et plus au sein des organes délibérants des communautés de communes, etc..., seront également désignés par les électeurs, au suffrage universel direct, en même temps que les conseillers municipaux. L'île-Rousse aura 11 sièges à pourvoir à la CCBVIR (Communauté de Communes du Bassin de Vie de L'île-Rousse) sur les 23 que composent le conseil communautaire.

La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figurera de manière distincte **sur le même bulletin** que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue.

Cette liste de candidats aux sièges de conseiller communautaire sera paritaire et comportera un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, augmenté d'un candidat supplémentaire si ce nombre est inférieur à cinq ou de deux dans le cas inverse.

Les candidats aux sièges de conseiller communautaire devront figurer dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaissent sur la liste des candidats au conseil municipal. Tous les candidats présentés dans le premier quart de la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire devront figurer, de la même manière et dans le même ordre, en tête de la liste des candidats au conseil municipal.

Tous les candidats aux sièges de conseiller communautaire devront figurer au sein des trois premiers cinquièmes de la liste des candidats aux élections municipales. Leur désignation se fera selon le même principe de scrutin (mi-majoritaire, mi-proportionnel) que celui décrit plus haut pour les conseillers municipaux.

L'élection des adjoint(e)s

Les adjoints (8 pour notre commune) seront élus, parmi les membres du nouveau conseil municipal, (lors de la 1^{ère} réunion), mais, dorénavant, cette élection aura lieu au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, (et non plus un par un comme auparavant). Sur chacune de ces listes, l'écart entre le nombre total de candidats de chaque sexe ne pourra pas être supérieur à un. L'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe n'est pas prévue pour les listes de candidats aux fonctions d'adjoint. D'autre part, aucune disposition légale n'impose que le maire et son premier adjoint soient de sexe différent.

... ET CE QUI NE CHANGERA PAS

Le nombre de conseillers et maximal d'adjoint(e)s

Finalement, le nombre de conseillers municipaux à élire, longtemps envisagé avec une réduction de 2 unités dans toutes les communes de moins de 3.500 habitants, ne changera pas, les députés ayant abandonné ce projet en 2^{ème} lecture (sauf pour les communes de moins de 100 habitants, où l'effectif passera de 9 à 7 conseillers). Il y aura donc 27 conseillers à élire pour notre commune, ce nombre étant proportionnel au nombre d'habitants de la commune.

Le nombre d'adjoint(e)s, (comme indiqué plus haut), sera de 8 (le nombre d'adjoint(e)s est librement fixé par le conseil municipal, mais ne peut pas excéder les 30% de l'effectif total du conseil arrondis à l'entier inférieur- art L.2122-2 du CGCT).

Les délais pour l'élection du maire et des adjoints

L'élection du maire et celle des adjoints devront avoir lieu lors de la première réunion du conseil municipal qui aura lieu de plein droit à l'issue du renouvellement général des conseillers municipaux (cette réunion est obligatoire et est consacrée à ces élections).

Quelle que soit la taille de la commune, cette première réunion se tiendra au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le premier tour de scrutin, si le conseil a été élu dès le premier tour.

Dans le cas contraire, elle se tiendra au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le second tour de scrutin (art. L 2121-7 du CGCT)

Une pièce d'identité avec photo est obligatoire au moment du vote quelque soit la taille de la commune (courrier d'information du Préfet de Haute-Corse en date du 13 novembre 2013 adressé aux Maires du département).

L'élargissement du scrutin de liste permettra la représentation de l'opposition au sein des conseils municipaux et le renforcement de la parité.



Simulation de crise organisée par le SDIS de Haute-Corse et le haut comité de la Défense civile

Plan Communal de Sauvegarde LE PCS EN ACTION

Le conseil municipal a récemment approuvé la signature du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) par le Maire de L'île-Rousse, qui sera applicable au premier janvier 2014.

Le PCS est un outil de gestion de crise issu de la Loi de modernisation de la sécurité civile d'août 2004, destiné à mettre en place l'intervention communale lors de la survenance d'un évènement grave. Outil indispensable au Maire dans son rôle de directeur des opérations de secours, le PCS a donc vocation à organiser la mobilisation de cette réponse de proximité, traduisant ainsi une culture partagée de la sécurité.

L'objectif de cette organisation est avant tout de sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement, en coordonnant les moyens et services existants afin d'optimiser l'action de la cellule de crise communale.

Le PCS identifie dans un premier temps, les risques majeurs auxquels est exposée la commune, puis met en place une stratégie d'action dans le cas où l'un de ces risques, ou tout autre évènement grave, venait à se produire. La réponse de la commune est de ce fait optimisée, organisée, réfléchie et plus rapide.

La Mairie de L'île-Rousse a également procédé à la création d'une réserve communale de sécurité civile, composée de citoyens bénévoles, qui pourraient être appelés à intervenir dans l'hypothèse de la survenance d'un évènement d'une certaine ampleur.

Afin d'optimiser la gestion de crise, le Service Départemental des Incendies et de Secours de Haute-Corse, en partenariat avec le Haut Comité pour la Défense Civile, a récemment organisé sa deuxième session de formation, portant sur la sensibilisation à la gestion de crise territoriale. Une trentaine de stagiaires ont suivi cette formation, parmi lesquels Mademoiselle SLAWIK, en sa qualité de collaboratrice de cabinet à la Mairie de L'île-Rousse. Toute personne intéressée par le Plan Communal de Sauvegarde peut le Consulter en Mairie.

ET POURTANT ÇA TOURNE

RÉTROSPECTIVE 2013

Au cours de l'année 2013, l'association « **Et Pourtant Ça Tourne** » présidée par Linda Calderon, aura organisé ou participé à une vingtaine de manifestations culturelles au plus proche de son objet social, à savoir la promotion du cinéma et de la culture cinématographique auprès de tous publics et notamment des jeunes. 13 soirées-rencontres art & essai au Fogata, ont été proposées dont certaines exclusivement destinées aux scolaires. De nombreuses personnalités du cinéma ont été reçues ; la réalisatrice, **Élisabeth LEUVREY**, pour son film « La Traversée », en partenariat avec le **Centre Culturel ANIMA** et l'association **CINÉMOTION**, le réalisateur Belge, **Pierre Duculot**, pour son film « Au Cul du Loup », tourné en partie dans le Giussani et à l'Île-Rousse, le comédien de renom, **FELLAG**, pour son rôle dans le film canadien « Monsieur Lazhar ». **Catherine FROT** la marraine de l'association est venue pour la projection des « Saveurs du Palais » au parc de Saleccia devant un large public, très enthousiaste. Pour clôturer l'année était présenté le 16 Décembre, avec « La Danse de la Réalité » en présence de **Brontis JODOROWSKY**.

« **Et Pourtant ça Tourne** », c'est aussi « vidéoArt », évènement « cinématographique qui a été une nouvelle fois plébiscité par un public nombreux. La projection des œuvres d'artistes insulaires et internationaux a pris le train à partir d'Ajaccio pour traverser la Corse et arriver en fanfare à la gare d'Île Rousse sur les airs d'accordéon joués par **Victor Zuccini**. Les artistes : **Agnès Accorsi**, **Jean-André Bertozzi**, **Hervé Costa**, **Dominique Degli-Esposti**, **Linda Calderon** et le collectif **Awaka** étaient présents pour échanger avec le public.

Dans le cadre de ses activités culturelles avec les scolaires, l'association « **Et Pourtant ça Tourne** » a mis en place un jury jeune pour des courts métrages en compétition en collaboration avec le Collège de l'Île-Rousse. 35 élèves de classe de quatrième et troisième ont participé à l'action sur la base du volontariat.

L'association, en partenariat avec l'association « **CinéMotion** », le « **Centre Culturel Anima** », l'association **Le Troisième Œil**, le « **Centre Culturel Casanova de Sartène** » et l'association « **Scopre** » a coproduit le Festival de court métrage « **Les Toiles du Court** » qui s'est déroulé sur 3 jours en juin 2013 simultanément en 5 endroits différents de Corse. Le réalisateur vidéaste **Fabien DELISLE** était invité pour animer un atelier vidéo et pour la présentation de son film « **FanFan, Figure du Possible** », un hommage à FanFan Mattei, poète et philosophe, disparu en 2011. La comédienne, **Laure SALAMA** participait encore cette année, aux ateliers et projections. Un hommage était rendu à Noëlle VINCENZINI, et son film « **Da La Piaghja A La Muntagna** ». Avant de débiter la nouvelle année, « **Et Pourtant Ça Tourne** » a participé à la manifestation nationale « **Le jour le plus court** », en partenariat avec l'Agence du Court Métrage, le 21 décembre 2013.

ACAIR

Nouveau bureau de l'association des commerçants



Franco Farsetti, le nouveau président de l'association des commerçants de l'Île-Rousse



L'association commerciale et artisanale de l'Île-Rousse « ACAIR » a élu le 7 mars 2013 son tout nouveau bureau avec à la présidence Franco Farsetti, bien connu de tous pour son implication depuis de nombreuses années dans les médias, radio et télévision de proximité, RadioBalagne depuis 1995 et membre fondateur de Telepaese, ainsi que pour l'organisation de nombreux événementiels dans le domaine culturel. On peut déjà noter pour le bilan 2013 de l'ACAIR quatre manifestations d'envergure qui se sont déroulées avec succès dans la cité Paoline. Tout d'abord, la fête de la Musique le 8 juin sous le signe de la danse et du rythme des spectacles de rue et de différentes troupes « **Thé au soleil** » pour le Brésil, la **Fracada de Calvi**, la **Batoca de Bastia** et la **Zumba de l'Île-Rousse**. Une foule nombreuse dans les rues de la cité s'est ensuite rendue sur la Place Paoli pour clôturer cette journée festive avec les concerts de deux artistes de renom, **Tao-by** et **Thomas Dutronc**. Puis, les 15, 16 et 17 août ; pendant trois jours une grande braderie des commerçants de la ville a animé le centre ville au temps fort de la saison estivale avec un vide-grenier, des jeux gonflables pour enfants, une animation DJ-party, un bal avec la participation de **Tempo Arte**.

Le 31 août dernier avait lieu le concert gratuit de **Jean Menconi**. Et enfin, du 20 au 24 décembre s'est déroulé le **Marché de Noël** sur la place Paoli avec la participation des enfants des écoles du bassin de vie pour une parade qui a fait place comble. L'ACAIR se félicite de la participation de 90% des commerces île-roussiens ouverts en hiver au **Marché de Noël**. « *On a fait vite, on a fait bien, il a fait beau et on a eu de la chance* », nous confiait **Franco Farsetti** dans la bonne humeur. Il nous avouait à l'occasion de cette parution que cette première année de présidence de l'ACAIR avait été une année charnière et test : « *c'est un challenge personnel du fait que je ne suis pas commerçant* ». L'association qui bénéficie du soutien de la **Chambre de Commerce et d'Industrie** prépare actuellement le programme 2014 avec la volonté d'établir un calendrier. Il tient à souligner l'offre faite aux commerçants de la cité calvaïse par l'organisation d'une remise de prix pour les décorations de vitrine sur les deux communes. Pour 2014, l'ACAIR devrait accueillir de nouvelles personnes dans son bureau. Un mot pour la fin **Monsieur Farsetti** ? « *Les idées, c'est bien ! Mais il faut les assumer. Ma ligne directrice pour 2014 ? De la rigueur, en tout cas tant que je serai président* ».

Le bureau de l'association des commerçants :

Président : **Franco Farsetti**
 Trésorière : **Chantal Olmetta**
 Trésorière adjointe : **Valérie Marchi**
 Secrétaire : **Jacqueline Maestracci**
 Secrétaire adjointe : **Capucine Boulanger**
 (Téléphone 06.74.08.45.96 - FB ACAIR)

TOUR HISTORIQUE

13^{ème} édition du rallye

Avec 300 engagés pour cette nouvelle édition du **Tour Historique de Corse**, cette manifestation dont le départ et l'arrivée se déroule dans notre cité a connu un vif succès sous les auspices d'un climat automnal favorable. Les résultats complets des catégories **VHS & CLASSIC** sur le très soigné magazine du tour mise en ligne sur : www.tourdecorse-historique.fr



S.P.I.R.B

3^{ème} INTERNATIONAL

Pour la troisième consécutive, le tournoi de pétanque **Pascal Paoli** classé à l'international et organisé par l'association **S.P.I.R.B** s'est déroulé en septembre dernier à l'Île-Rousse avec le soutien de la municipalité qui pour l'année 2013 a augmenté sa subvention de 13.000 à 23.000 euros. Durant la manifestation ont également eu lieu le traditionnel challenge **Henri Salvador** avec la présence de personnalités du Show-bis autour des plus grands joueurs de la discipline et un concours départemental en hommage au regretté **David Dary**. En photo, les participants et organisateurs du tournoi international de 2013.



L'Île-Rousse : Voie de contournement



Une concertation publique s'est tenue à L'Île-Rousse cette année, sur une durée de trois jours, et destinée à présenter à la population des études relatives au projet de **voie de contournement**.

Ce projet fait suite aux importants problèmes de circulation rencontrés chaque année à l'entrée et à la sortie de la commune, en période estivale.

Une déviation permettrait ainsi de contourner le centre-ville et de fluidifier conséquemment le trafic.

Il s'agit d'un projet dont le maître d'ouvrage est la Collectivité Territoriale de Corse. A ce titre, la Direction des routes est chargée de conduire des opérations d'aménagement sur la Route Nationale 197.

« Améliorer considérablement le cadre de vie dans L'Île-Rousse, mais aussi améliorer l'accès aux commerces et activités dans la commune. »

Les territoires concernés par ce projet sont les communes de L'Île-Rousse, Corbara, Santa Reparata di Balagna et Monticello.

UN PEU D'HISTOIRE

Le projet de déviation fait l'objet de plusieurs études depuis les années 1970. A ce titre, il a été inscrit dans le Schéma Directeur des Routes Nationales en Corse, approuvé en 1995.

Un tracé avait finalement été mis au point en 1996 et 1997, mais un arrêté de 1997 pris par le Président du Conseil exécutif avait permis d'émettre un sursis à statuer sur des permis de construire déposés.

En 2000, l'Assemblée de Corse a approuvé le projet de déviation de L'Île-Rousse et le Préfet l'a déclaré d'utilité publique par arrêté en 2003.



Cependant, en raison de nombreux recours, cet arrêté a finalement été annulé par le Tribunal Administratif de Bastia en 2005.

Par la suite de nombreuses études et concertations publiques ont été menées, afin d'établir un projet différent de celui déclaré d'utilité publique.

C'est en janvier 2012 que la Collectivité Territoriale de Corse a décidé de lancer une nouvelle concertation publique relative au projet de voie de contournement de L'Île-Rousse.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'AMÉNAGEMENT ?

Les objectifs du projet de voie de déviation sont les suivants :

- Evincer le trafic transit de L'Île-Rousse et ses extensions urbaines par la création d'une voie hors agglomération,
- Améliorer les conditions de circulation dans L'Île-Rousse et favoriser l'accès au Port de Commerce,
- Améliorer les conditions de sécurité et de circulation sur la liaison Calvi-Bastia,
- Améliorer la desserte des villages de Santa Reparata, Corbara et Monticello en désengorgeant L'Île-Rousse.

Cette déviation doit permettre d'améliorer considérablement le cadre de vie dans L'Île-Rousse, mais aussi d'améliorer l'accès aux commerces et activités dans la commune.

Le projet prend également en compte les aspects paysagers. En effet, les conclusions sont :

- Préservation des traversées des vallées du ruisseau de Padule et du ruisseau de Cala d'Olivu, ainsi que du passage sur le plateau côtier, Bollaccia, Orpicciu, Giovaggio, etc.

A gauche séance de travail sur le projet de déviation avec le Président de la Collectivité Territoriale de Corse qui avait fait le déplacement en octobre 2012 à l'Hôtel de Ville de L'Île-Rousse.

A droite - Tunnel de la RD197, vu dans le sens Calvi-L'Île-Rousse. Document élaboré par la Collectivité Territoriale de Corse.

Textes à partir du document de la CTC « Concertation publique pour l'aménagement de la déviation de L'Île-Rousse situé sur le territoire des communes de L'Île-Rousse, Monticello, Santa-Reparata di Balagna et Corbara », dossier de présentation ».

- Valorisation d'éléments tels que les vues sur les villages perchés, les vues sur L'Île-Rousse, les murs et murets accompagnant les anciennes limites des parcelles ;
- Réflexion sur le traitement des délaissés routiers et un choix réfléchi des éléments routiers, ainsi qu'une réflexion sur le devenir de l'habitat.

QUELS SONT LES PROPOSITIONS DE CET AMÉNAGEMENT ?

Suite à une concertation en 2010, l'aménagement doit répondre aux principes suivants :

- Une route à deux voies bidirectionnelles,
- Un aménagement de type péri-urbain,
- Echanges avec les différentes routes nationales, départementales et communales.

Il est proposé de mettre en place cinq points d'échange :

- Raccordement avec la RN 197 à l'est de L'Île-Rousse au lieu dit Guardolia,
- Raccordement avec la RD63,
- Raccordement au réseau communal desservant des lotissements sur la commune de Monticello,
- Raccordement avec la RD 13 dans le vallon du ruisseau de Padule sur la commune de L'Île-Rousse,
- Raccordement avec la RN 197 à l'ouest du col de Fogata.

Le Col de Fogata sera franchi par **un tunnel de 873 m de long**, permettant ainsi de préserver les habitations avoisinantes des nuisances sonores et visuelles.



ID FORMATION - de nouveaux locaux



M. Henri Nappi, 1^{er} adjoint, en charge du Centre Jean Simi, lors d'une visite dans les nouveaux locaux d'ID Formation en présence de Mesdames Thérèse Guerini, directrice d'ID Formation secteur Balagne, Marie-Rose d'Angelo, formatrice, Virginie Roussel, chargée d'accueil au Centre Jean Simi et les jeunes en formation.

Créé en 1985, l'Institut pour le développement et la formation est une association loi 1901 implantée sur toute la Corse. ID Formation se compose d'une équipe pluridisciplinaire constituée de formateurs, de chargés de mission entreprise, d'éducateurs, de psychologues, de personnels de santé, autant de professionnels susceptibles de répondre aux attentes des stagiaires. ID Formation propose des actions de formation et des formations à la carte à destination de jeunes, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi. C'est également un lieu de conseil pour soutenir l'orientation et l'intégration professionnelle. L'association a pris ses quartiers fin août 2013 au Centre Jean SIMI. L'équipe de Balagne est composée d'Antoine Petit, Laetitia Leonetti, Marie-Rose d'Angelo, Patricia Breter et Thérèse Guerini. Contact : 09 65 34 35 19.

C.C.A.S

Ateliers Bien Vieillir

La programmation des ateliers 2014 pour les Séniors est disponible auprès du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune au Centre Jean Simi. En collaboration avec la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail), ils ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des Séniors en proposant des actions d'éducation nutritionnelle avec leurs incidences sur les maladies telles que le diabète, l'ostéoporose, les maladies cardio-vasculaires, de prévenir et de soigner l'hygiène bucco-dentaire, d'augmenter le nombre de personnes pratiquant une activité physique indispensable au bien-être. En parallèle, le C.C.A.S propose un service de minibus pour les personnes de 75 ans et plus avec deux sorties hebdomadaires, le lundi et le jeudi, et la possibilité de faire ses courses ou de se rendre chez le médecin, ainsi que deux sorties mensuelles pour des promenades à thèmes essentiellement dans la micro-région. Tous ces services sont destinés aux résidents de la commune et sont entièrement gratuits. Téléphone : 04 95 11 03 27

EN CHIFFRES

- 11 locataires
- 13 permanences et conventions

CENTRE SIMI

Au total, ce sont 24 organismes qui accueillent en moyenne 400 usagers par semaine venus de toute la Balagne pour des démarches administratives en lien avec le social, la santé, l'insertion et la qualification professionnelle...

AVA BASTA : Le 1^{er} jeudi du mois à partir de 15h

CROIX-ROUGE : sur rendez-vous

SPIP : sur rendez-vous

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés par les organismes.

Accueil téléphonique du Centre Jean Simi : 04 95 11 03 20

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Les services techniques

Leur mission générale consiste à gérer et à valoriser le patrimoine communal. Ainsi, tout au long de l'année, les Services Techniques Municipaux interviennent dans des domaines aussi variés que l'installation et l'entretien du mobilier urbain (corbeilles, plots, bancs...), la réalisation de la signalisation horizontale (au sol, comme les passages piétons) et verticale (panneaux), la gestion de l'éclairage public, l'exécution des différents travaux, la maintenance des bâtiments publics (notamment les écoles maternelle et primaire) et pour finir, la réfection de la voirie communale.

Sous un angle plus festif, les Services Techniques Municipaux réalisent également l'installation et le démontage des équipements des différentes manifestations, comme tout récemment les illuminations de Noël.

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, le chef d'équipe, Jean Sauveur D'Oriano, est secondé très efficacement par 6 agents.

Leur engagement, leur investissement, leur sens de l'intérêt général et leur dévouement, contribuent grandement à notre qualité de vie et à la réussite des manifestations organisées sur notre territoire.

ORGANIGRAMME :

Jean-Pierre Santini, Adjoint au Maire chargé de la Gestion du Centre Technique Municipal,

Pascal Innocenzi, Responsable des services techniques,

Jean Sauveur D'Oriano, chef d'équipe,

Ahmed Bougouse,

Michel Fernandez,

Antoine Francisci,

Laurent Mousset,

Hors saison estivale l'équipe est renforcée par **Laurent Storaï**, détaché des parkings.

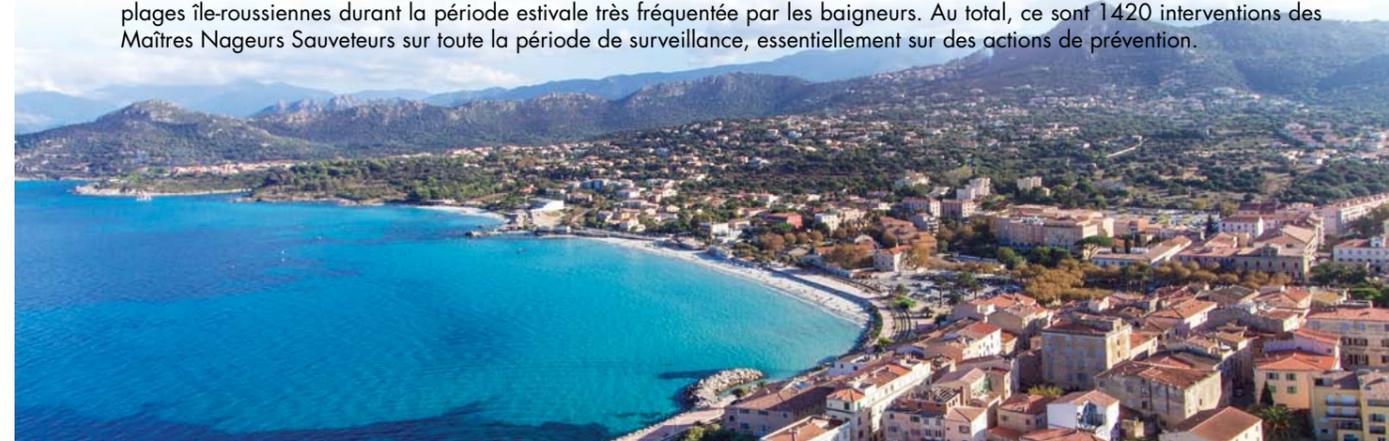
Les services techniques du Centre Technique Municipal sous la direction de Jean-Pierre Santini, Adjoint au Maire



BILAN DES PLAGES

La surveillance des plages

Le 14 octobre dernier une réunion s'est tenue en Mairie pour un retour d'expérience 2013 sur la surveillance des plages. En effet, depuis cinq ans, la Mairie s'est engagée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse à mettre en place un dispositif de secours et de surveillance des plages en période estivale. Le service nautique du SDIS 2B est supervisé par le Lieutenant Stéphane Orticoni et regroupe l'ensemble des spécialités liées au domaine aquatique ; le service des plages, le sauvetage aquatique, le secours subaquatique et le sauvetage en eaux vives. Le poste de secours de L'Île-Rousse est installé à Caruchettu. Il est armé par 3 à 5 sauveteurs conformément à la convention signée entre la Mairie et le SDIS 2B. Deux chaises haute de surveillance viennent compléter le dispositif sur la plage Napoléon. La commune met à la disposition du SDIS un parc d'engins aquatiques performant avec un scooter des mers acheté en 2013 ainsi que du matériel de sauvetage. Ce dispositif de secours, l'amélioration permanente et concertée réalisée durant ces dernières années ont ainsi permis un bilan très satisfaisant. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, aucun décès n'est à déplorer sur les plages île-roussiennes durant la période estivale très fréquentée par les baigneurs. Au total, ce sont 1420 interventions des Maîtres Nageurs Sauveteurs sur toute la période de surveillance, essentiellement sur des actions de prévention.



CENTRE JEAN SIMI

Les horaires

Bibliothèque pour Tous «Marie-Rose Orsoni» : mardi et samedi de 10h à 12h, mercredi et vendredi de 15h à 17h

A Piena Vita : suivant les activités

Point d'Accès Multimédia : les lundi, mardi et jeudi de 13h45 à 16h45, les mercredi et vendredi de 9h à 12h

CORSSAD : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

C.C.A.S : du lundi au vendredi à partir de 14h15 sans rendez-vous et le matin sur rendez-vous

C.P.A.M : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et le lundi après-midi de 14h à 16h

ID Formation : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

O.N.F : sur rendez-vous

ODARC : sur rendez-vous

C.A.F : Le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

M.S.A : Les 2^{èmes} et 4^{èmes} lundi du mois de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

Centre Départemental d'Accès au Droit : le 1^{er} lundi du mois à partir de 14h sans rendez-vous

Secours Catholique : banque alimentaire le lundi 14h30 - 16h, dépôt de vêtements le jeudi matin à partir de 9h30 à 11h30

CORSAVEM : Le 2^{ème} jeudi du mois, après-midi uniquement

La Ligue contre le Cancer : Le 2^{ème} mardi du mois, après-midi

C.I.B.C : Le 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} lundi du mois, matin uniquement

CAP EMPLOI : Le 2^{ème} lundi du mois, après-midi

FONGECIF : Le 2^{ème} mardi du mois, matin uniquement

EIDE : le 1^{er}, et 2^{ème} jeudi du mois, matins, le 3^{ème} jeudi du mois journée, et le 4^{ème} vendredi du mois journée

L'ACTUALITÉ DE LA CITÉ PAOLINA

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

■ La municipalité de L'Île-Rousse a récemment célébré le 95^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. De nombreuses personnalités ont assisté à la cérémonie et se sont recueillies devant le Monument aux Morts de la Commune. Le gris plombé du ciel et les vents qui battaient l'esplanade du Monument aux Morts ont été certainement des facteurs d'émotion au moment de réunir la foule de ceux qui se souvenaient de l'engagement héroïque, des sacrifices consentis par la «Génération du Feu»: les hommes de France qui se dressèrent pour défendre mètre après mètre dans les tranchées le sol de la Patrie envahie et martyrisée! A noter que cette année, la plus jeune génération d'arrière-petits-fils de combattants Lisulani de la Grande Guerre était associée à l'hommage. Tant par l'offrande effectuée par les élèves du Lycée de Balagne que par la participation aux dépôts de fleurs des anciens combattants, du Souvenir Français et de la Mairie. A l'issue de la cérémonie, un apéritif a été offert à l'Hôtel de ville par la municipalité.



1 - Cérémonie des bacheliers : Le 22 juillet 2013 les bacheliers ayant obtenu leurs Baccalauréat avec mention, ont été reçus à l'Hôtel de Ville. Parmi les lauréats : Sylva RAFFO, Raphael SEBASTIANI, Anthony LEFOL, Julien MORREIRA, Aurélie MAUCOTEL, Anne-Laure SEBASTIANI, Chloé VILANA, Antoine BRIGNETTI, Doriane BOUISSET, Gloria SOUSSAN CASANOVA et Jean-Paul MASSIANI. Lors de la cérémonie, une médaille de la ville a été remise à chacun des bacheliers.

2. Election au Tribunal de Commerce : Elu le 3 octobre 2013 juge au Tribunal de Commerce de Bastia, Olivier Denis-Massari était dans sa commune de L'Île-Rousse où il a été accueilli au greffe annexe du tribunal par Jean-Toussaint Guglielmacci, vice président du tribunal de Commerce et M^{re} Henri Nappi, greffier associé et 1^{er} Adjoint de la commune.

3. Le Professeur Mattei au Spaziu : Nicolas Mattei, historien de l'art spécialiste du Baroque, enfant de L'Île-Rousse, nous a fait l'honneur de prononcer au Spaziu une série de conférences sur le langage de l'architecture de l'Antiquité à nos jours, les grands maîtres de l'art, le patrimoine et sa conservation. Un véritable parcours de toute l'histoire de l'art, en même temps qu'un rappel des bonnes feuilles du cours de l'enseignant à l'Université d'Aix-en-Provence. La richesse de l'exposé, les détails des anecdotes relatives aux grands maîtres admirés par Nicolas Mattei, spécialement Michel-Ange et le Cavalier Bernin, ont attiré au Spaziu un auditoire enthousiaste, au premier rang duquel se trouvait le conseiller municipal Jean-Christophe Orticoni.

4. Réception des élus de Bourgogne : L'Île-Rousse a représenté l'étape la plus importante de la visite effectuée en Balagne par les élus du pays de Puisaye Forterre, en Bourgogne. A l'issue de l'apéritif offert au Spaziu, Monsieur le Maire a remis la Médaille d'honneur de L'Île-Rousse au chef de la délégation d'élus bourguignons, Jacques Gilet, Maire de Champignelles.

5. 6. Dédicaces : Samedi 19 octobre, les passionnés d'histoire ont été bien servis : les frères Martial et Nicolas Mutte, historiens napoléoniens, ont dédié à la Maison de la Presse leur dernier ouvrage : « Napoléon-Résurrection ». Venu tout exprès de leur résidence de Deauville, les auteurs nous offraient leur travail en avant-première. Les frères Mutte, issus du tambour-major personnel de Napoléon III, sont toujours fiers et heureux de se rapprocher de la Corse, berceau de la Dynastie Impériale, et de rencontrer leur public insulaire». - Madame Laurence Simi-Piccicchi, petite-fille de Monsieur Jean Simi, connu pour ses faits de résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale et ancien directeur de l'école de L'Île-Rousse, dont le bâtiment communal situé avenue Paul Doumer porte le nom, a dédié à la Maison de la Presse son nouveau livre, paru aux éditions Clémentine « La flore du littoral insulaire - chjassi fiuriti di e spiaghje », un ouvrage qui recense plus de 200 espèces végétales en Corse.



70^{ème} anniversaire de la Libération 1943-2013

Le 9 septembre, notre Cité revivait une des épopées les plus magnifiques de son histoire contemporaine. La cérémonie commémorative du 70^{ème} anniversaire de la Libération de la Corse a permis aux anciens de se souvenir et aux plus jeunes d'apprendre que les chefs les plus prestigieux de cette campagne victorieuse, les généraux Alphonse Juin (Corse devenu depuis Maréchal de France), D.D. Eisenhower, Henry Martin, Peake, séjournèrent entre les murs de la Cité Paoline, au milieu des aviateurs américains, des Goumiers et des Tabors, venus renforcer les résistants locaux. Monsieur le Maire a associé à son offrande florale au Monument aux Morts M. Frédéric Guglielmi, Secrétaire général de la Sous-Préfecture de Calvi, et un vétéran très respecté de la France Libre, notre ami et concitoyen d'adoption, M. Georges Caïtucoli. Né en 1920, Georges Caïtucoli, a rejoint en Angleterre pendant la Seconde Guerre mondiale l'unité des Parachutistes Français Libres du Spécial Air Service (SAS), au sein de laquelle il effectua de périlleuses missions derrière les lignes ennemies, en France et en Hollande. Ses extraordinaires états de services lui ont valu d'être élevé aux dignités de Grand Officier de la Légion d'honneur et Grand Croix de l'Ordre National du Mérite, et d'être décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de guerre 39-45 avec palmes.



MENTIONS LÉGALES : CITÉ PAOLINA / BULLETIN MUNICIPAL SEMESTRIEL N°23
 JANVIER 2014 - DÉPÔT LÉGAL : JUIN 2003
 L'APPARITURE / IMPRIMERIE CARACTÈRES - BORGO
 DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ME HENRI NAPPI
 RÉDACTEUR EN CHEF : JEAN-CHRISTOPHE ORTICONI
 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Aménagement du parking marin

PARKING MARIN

Le parking Marin a fait l'objet d'un réaménagement. Il a été doté d'un éclairage public, d'une signalisation, d'un revêtement approprié des accès nouveaux et d'une clôture sécurisée.

PROCESSION DU 8 DÉCEMBRE



Une foule fidèle et nombreuse s'est réunie pour la traditionnelle procession du 8 décembre.

TRAFIC MARITIME

Au 31 octobre 2013, le trafic maritime du port de L'Île-Rousse est en nette augmentation par rapport à l'année 2012 avec un cumul de :

- + 16,93 % pour les passagers,
- + 15,99 % pour les véhicules,
- + 16,88 % pour les escales.

Source CCI - www.bastia.port.fr



DISPARITION DE MONSIEUR JEAN EMMANUELLI

Au début du mois d'août, notre cité a été endeuillée par la perte d'une de ses personnalités les plus en vue, Monsieur Jean Emmanuelli, brusquement emporté à l'âge de 89 ans. Le défunt, en raison de la multiplicité de ses engagements et de ses activités, se rattachait à la fois à l'administration des Finances, aux affaires, à l'action politique, à la vie associative, et, bien sûr, au monde combattant. Monsieur Emmanuelli était parvenu à un haut grade dans l'administration des finances de la France d'Outre-Mer. Jean Emmanuelli avait reçu la distinction d'Officier de l'Ordre National de la Côte d'Ivoire. Arrivé à l'heure de la retraite, il rentra en Corse et s'installa en qualité de conseiller fiscal à L'Île-Rousse jusqu'en 1982. Sa retraite active, Jean Emmanuelli l'occupa dans le tissu associatif local, en tant que fondateur du Club de Bridge et membre assidu du Golf du Reginu. Ce fils d'officier s'était engagé dans la Résistance dès l'âge de 17 ans, avant de continuer dans l'Armée et de prendre part, comme jeune soldat au 1er Régiment de Tirailleurs Algériens, à la Campagne d'Italie, au cours de laquelle il fut grièvement blessé. Plus tard, le Lieutenant Emmanuelli eut encore l'occasion de s'illustrer en Indochine. Cet engagement exemplaire lui valut de recevoir, entre autres prestigieuses décorations, la Médaille Militaire, la Croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de bronze et la Croix de Guerre des TOE, également avec étoile de bronze.

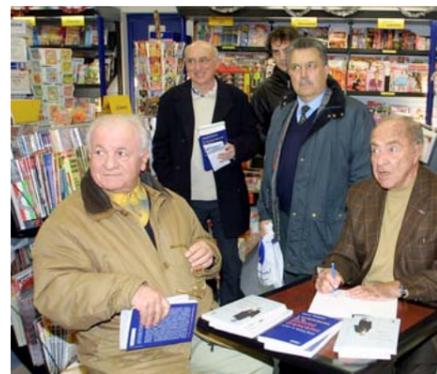
Dernière apparition publique de Jean Emmanuelli, avec le Souvenir Français, le 8 mai 2013.



HOMMAGES

MARCEL ACQUAVIVA, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL

Peu avant Noël, notre Cité a été endeuillée par la perte d'une de ses personnalités les plus distinguées et les plus attachantes, Monsieur Marcel Acquaviva, qui avait siégé au conseil municipal au cours des deux premiers mandats de Pierre Pasquini avec délégation du tourisme et de l'urbanisme. Né à L'Île-Rousse en 1928 au sein d'une grande famille de la Balagne, le défunt, destiné à la carrière juridique, devait obtenir sa licence en Droit à l'Université d'Aix-en-Provence. Il renonça cependant à embrasser la carrière d'avocat pour soutenir ses parents dans l'exploitation du commerce familial d'alimentation. Une enseigne emblématique de L'Île-Rousse, créée en 1889 par son arrière-grand-père maternel Joseph Casabianca comme une distillerie où l'on inventa le fameux apéritif «Casanis», dont la réputation dépassa depuis les frontières de la Corse. Le jeune commerçant qui avait formé avec sa charmante épouse Arlette, fille du Médecin-Colonel Franceschini, une belle famille de huit enfants, se lança également avec passion dans l'action publique. Son enthousiasme, sa générosité, son optimisme communicatif l'incitèrent à s'impliquer dans des projets aussi importants que celui du développement de l'aéroport de Calvi-Balagne, notamment. Tout naturellement, lors de la création du Conseil Economique et Social de la Région Corse, Marcel Acquaviva en reçut la vice-présidence. Il fut également Président de notre Syndicat d'Initiative-Office de Tourisme, du Lions Club de la Balagne et de l'association des anciens élèves du lycée de Bastia. Rappelons encore que ce chrétien exemplaire a fondé en Balagne en 1967 l'«Action Catholique», association qui oeuvra jusqu'en 1990. MARCEL ACQUAVIVA RESTERA COMME L'EXEMPLE DU DYNAMISME ENTREPRENEURIAL ASSORTI A CELUI DE L'ALTRUISME MILITANT.



Marcel Acquaviva heureux de recevoir un ouvrage dédié par le Maire-Ministre Pierre Pasquini.

ANTOINE MATTEI, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL

La chronique municipale du début de l'automne a été tristement marquée par le deuil : notre cher ami et ancien collègue, Antoine Mattei, a succombé aux atteintes d'une longue maladie, à l'âge de 64 ans. « Antoine le coiffeur » appartenait à une ancienne famille de notre cité, impliquée dans la vie publique depuis que L'Île-Rousse existe. Son père, Dominique Mattei, lui-même ravi à l'affection de sa famille et de ses amis il y a peu de temps, avait été un des conseillers municipaux les plus emblématiques et les plus appréciés des successives municipalités d'après-guerre. Antoine, recueillant dans ses gènes l'amour de sa ville natale et le sens du bien public, avait tout naturellement accepté de prendre part à la vie municipale à la suite de ses aïeux. Son mandat se déroula entre

1983 et 1989, correspondant avec le troisième mandat du Maire Pierre Pasquini. Au sujet de son entrée à l'Hôtel de Ville, bon nombre d'entre nous se rappellent d'une sympathique anecdote concernant Antoine. Lors de la présentation de la candidature aux municipales de 1983, Me Jacques Ambrogi, 1^{er} adjoint au Maire et ancien Maire, mentionnant le jeune candidat dit : « je vous présente les plus belles moustaches de L'Île-Rousse ». Il est vrai que notre maître coiffeur et conseiller municipal était une figure attachante de la cité Paoline non seulement en raison de son caractère amical, franc et bien trempé, mais encore pour l'image typique qu'il offrait à ses amis et concitoyens. Il nous manque déjà beaucoup...

JACQUELINE COLOMBANI, ANCIENNE CONSEILLERE MUNICIPALE

La trop longue série des deuils affectant au cours de l'année 2013 le Conseil municipal doit être complétée avec un souvenir ému adressé à Mme Colombani, née Sammarcelli, qui avait siégé au Conseil sous le mandat de Pierre Pasquini. La défunte qui était l'épouse de notre ami Pierre Colombani, officier en retraite de l'Armée de l'Air, chroniqueur et homme de lettres, était la maman exemplaire d'une famille nombreuse représentée,

notamment, par notre ancienne collègue du Conseil municipal et actuelle directrice-adjointe de l'Office Intercommunal de Tourisme, Marie-Jo Colombani, et par Nicou Colombani, le sympathique et dévoué gardien du Stade de L'Île-Rousse. Mme Colombani a porté au sein de l'assemblée communale l'image charmante d'une femme assortissant à une grâce innée un tact et un dévouement reconnus de tous.

ETAT CIVIL

MARIAGES

- MATHÉ Jean-Pierre – ARCOUTEL Sylvie – 20/06/13
- MARTINETTI Pierre – MUNIZ Mayra – 27/07/13
- COTTIN Pierre - LARTIGUE Isabelle – 21/09/13
- DA SILVA MACEDO José – ARMADA CRUZ Diana – 01/10/13
- MIROL Stéphane – SAIDI Noura – 26/10/13
- ACHAHBOUN Mohammed – BOUAZIZI Najat – 10/12/13
- LUCIANI Maurice – VALIERE Elisabeth – 21/12/13

DECES 2013

- BARTOLI épouse LAROUR Pauline – 22/06/13
- SAMMARCELLI épouse COLOMBANI Jacqueline – 11/07/13
- BAUDRY divorcée BAUDLOT Jacqueline – 17/07/13
- ANSALDI veuve MARTELLI Sébastienne – 07/08/13
- EMMANUELLI Jean – 13/08/2013
- LECA Eugène – 07/08/13
- REPETTI Louis – 23/08/13
- MATTEI Antoine – 24/08/13
- FRASSATI épouse PERNET Dominique – 03/09/13
- LONCHAMBON veuve DURIZY Henriette – 11/10/13
- D'ORIANO Michel – 16/10/2013
- STUBBS épouse WALTERS Julie – 12/10/13
- LECLERC veuve PIERRE Marguerite – 17/10/13
- MASSIANI Dominique – 19/10/13
- GEROLAMI Rose – 03/11/13
- BERETTA épouse BELLERINI Raymonde – 03/11/13
- GAPAIX épouse NOBILI Monique – 29/10/13
- STEFANI Louis, Alfred – 06/11/13
- BATTISTI veuve LEONETTI Baptistine – 09/12/2013
- ACQUAVIVA Marcel – 13/12/13
- HOUGAS veuve COMTE DE NUICHEZE Eliane – 07/12/13
- MARTINEZ Laurent – 30/12/13

NAISSANCES 2013

- FRANÇOIS Manon – 26/05/13
- TOWIS PANTIGNIE Lina – 06/06/13
- SODDU Ninon – 18/06/13
- FELIX NATIVEL Lisa, Michelle – 06/07/13
- HAYAOUI Yassine – 18/07/13
- JEMAI Arij – 20/07/2013
- BEKHOUCHE Noufel - 20/08/13
- MIKOLON Philippe – 31/08/13
- GIRAULT CHATELOT Clélia – 11/09/13
- BOUDJEMA Redouane – 11/09/13
- HOHOUD Adam – 14/09/13
- LHANI Khadija – 22/09/13
- DA SILVA MACEDO Daniel – 03/10/13
- ALILI Nadir – 04/10/13
- ITARIAN Adam – 13/10/13
- ANTONINI Agathe, Serena – 13/10/13
- GUIDICELLI Félícia – 20/10/13
- PERRICHON Lily-Rose, Andréa – 20/10/13
- MAZERON DOTTORI Léana, Laurence – 31/10/13
- FREDENUCCI Marzio – 08/11/13
- RAPASTELLI Livio, Vincent, François-Marie – 09/11/13
- KHAMASSI Hassan – 28/11/13
- FARIA DIAS Jessica – 02/12/13
- MANNAI Lina – 11/12/13

AGENDA

VOTRE PROGRAMME À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

AVENUE JOSEPH CALIZI
À L'ÎLE-ROUSSE
04 95 60 04 35
ET SUR WWW.OT-ILE-ROUSSE.FR

EXPOSITIONS, CONFÉRENCES, COLLOQUES...

ESPACE CULTUREL U SPAZIU
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
04 95 35 60 93
www.uspaziu.com

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ACAIR
FB : ACAIR / 06 74 08 45 96

QUATRE MOUSQUETAIRES EN CORSE

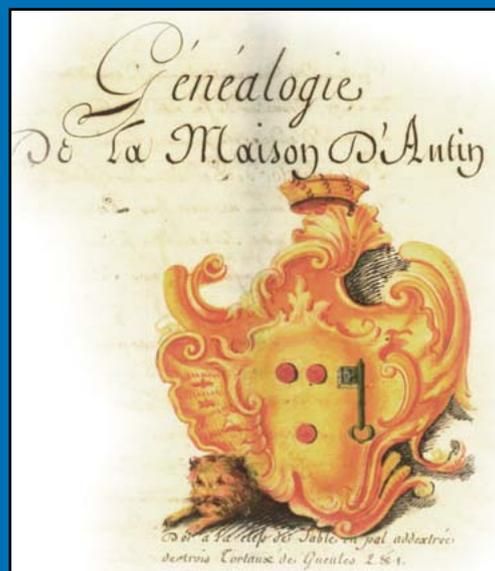
De très nombreux documents remontant à la fondation de l'Île-Rousse, tant registres de l'état civil qu'états militaires ou actes notariés, mentionnent le Chevalier Bertrand d'Antin de Sauveterre, Major commandant la Place pour le Roi Louis XVI. Cet officier était un cadet d'une des premières et des plus anciennes maisons parmi la noblesse de Bigorre, connue depuis le Xème siècle. Bertrand d'Antin naquit à Tartas le 3 mai 1739, rejeton d'une branche secondaire de la Maison d'Antin établie par mariage en Gascogne et portant le titre de Baron d'Antin de Sauveterre. Cadet de Gascogne donc, tout comme son prédécesseur et parent, le Chevalier d'Artagnan, le plus célèbre des Mousquetaires du Roy, celui qui devait être rendu immortel par Alexandre Dumas. Bertrand d'Antin entra très jeune dans la carrière des armes : Lieutenant au Régiment de Belzunce-Infanterie à l'âge de 17 ans, il était déjà Capitaine et Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis lorsqu'il fit la campagne d'Allemagne et fut fait prisonnier de guerre en 1760. Capitaine major au Régiment de Cambrésis, il fut pourvu en 1780 du commandement militaire de la Place de l'Isle Rousse, qu'il conserva pendant huit ans. En Corse, il vivait avec sa jeune épouse, Rose Dorothee Batbedat, dont il n'avait pas d'enfants. Nous avons vu précédemment (Cf. Cità Paolina, n°16/juillet 2010, « L'Isle Rousse dans le Royaume des Lys ») que Monsieur et Madame d'Antin qui avaient su se faire aimer chez nous ont porté sur les fonts baptismaux plusieurs enfants de familles de Balagne.



A la veille de la Révolution, le Chevalier d'Antin, retraité, dut regagner le continent où sa trace ne se perdit pas : nous savons qu'il assista en 1789, le 24 avril, à l'Assemblée de la Noblesse de Tartas, en vue de la convocation des Etats généraux du Royaume.

Récemment, à l'occasion d'un séjour de vacances à Dax, la renommée station thermale des Landes, j'ai eu l'agréable

surprise de connaître le chef actuel de la grande famille d'Antin, le Comte Bernard d'Antin de Vaillac, descendant direct du frère aîné du Commandant de l'Île-Rousse. Le gentilhomme cultivé, vivant sur ses terres landaises autour du château de Montbron à Biscarrosse, mettant à ma disposition son fonds d'archives familiales m'a permis de découvrir que ce sont quatre d'Antin, quatre mousquetaires qui servirent en Corse ; Bertrand d'Antin étant chronologiquement le troisième d'entre eux. Le quatrième étant le propre père de mon nouvel ami, le Capitaine de Vaisseau Arnaud d'Antin de Vaillac, lequel prit part à la Libération de la Corse en 1943, aux commandes d'un dragueur de mines. Le premier d'Antin qui débarqua en Corse avec les troupes du Maréchal de Maillebois en 1740 est un Chevalier Bertrand d'Antin, oncle germain et homonyme de celui qui devait se poser en Balagne. Retour de Corse, ce brave passa par l'Espagne où il servit les Bourbons régnant au-delà des Pyrénées avant de revenir en France où le Duc de Choiseul, Ministre de la Guerre, lui donna le commandement du Régiment des recrues de la Province d'Auvergne.



Le Comte Arnaud d'Antin de Vaillac (en médaillon) a participé à la Libération de la Corse aux commandes d'un aviso-dragueur de mines. Il appartenait à la Maison d'Antin (ci-dessus), célèbre famille du Sud-Ouest qui a donné le Duc d'Antin, fils légitime de Madame de Montespan, la flamboyante favorite du Roi Soleil...

En Corse, quelques années plus tard il fut suivi par son cousin chef de la branche aînée de la famille, le Marquis d'Antin. Celui-ci, baptisé Henri, était Lieutenant-colonel au Régiment de Rouergue lorsqu'il fut nommé Lieutenant du Roi à Bastia. Il s'y trouva encore lorsqu'il fut élevé au Généralat, en janvier 1769. Il était grand ami du célèbre Comte de Marbeuf. La boucle du fil historique noué par la famille d'Antin en Corse est bouclée avec la participation du Comte Arnaud d'Antin de Vaillac à la Libération de la Corse, il y a tout juste 70 ans : effectivement, en 1943, ce jeune Lieutenant de Vaisseau de la Royale, qui était sorti de la promo 1928 de l'Ecole Navale, se trouvait aux commandes d'un aviso-dragueur de mines. Au péril de sa vie, il a manœuvré son bâtiment et ses hommes pour retirer de nos côtes les meurtriers cordons d'engins explosifs dont l'ennemi avait entouré la Corse.